

ACTI BROME CHOC

Gamme
usage
quotidien

Traitement de choc sans chlore.
Récupère une eau verte ou trouble.
Idéal pour réactiver le traitement au Brome.



acti SPA

Peut être utilisé dans
le traitement de l'eau
des spas !



Propriétés physico-chimique :

Spécifications standards ou contractuelles	
Teneur monopersulfate de potassium	100 %
Humidité	0,5% max
pH (solution 1%)	2,3
Sans stéarate de magnésium	

Composition :

_ Monopersulfate de potassium (1000.00g/kg)

Conforme à l'EN 16380 : Produit chimique utilisé dans le traitement des eaux de piscines.

Conditionnement :

En bidon de 1kg.

Mode d'emploi :

L'**ACTI Brome Choc poudre** est conçu pour être utilisé avec un traitement au brome, en cas de présence d'algues ou de turbidité de l'eau.

- Verser directement dans le bassin en l'absence IMPERATIVE de baigneurs.
- Il est recommandé de faire des traitements réactivateurs au brome au début de la saison, puis tous les 8 jours.
- L'**ACTI Brome Choc poudre** est pulvérisable. Pour disperser le produit à la surface du bassin, le faire IMPERATIVEMENT dans le sens contraire du vent.

Dosage :

Traitement réactivateur:

Verser 15g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour 1m³ d'eau.

En cas d'eau trouble ou verte:

Verser 20g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour 1m³ d'eau.

En cas de défaut de traitement:

Verser 15g d'**ACTI Brome Choc poudre** pour 1m³ d'eau.